



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE

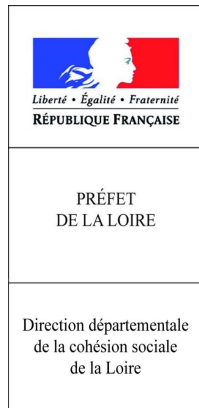
direction départementale de la cohésion sociale

Centre National pour le Développement du Sport

CNDS 2017

Réunion d'information :
Comités départementaux

Saint Étienne le 9 février 2017





CNDS 2017

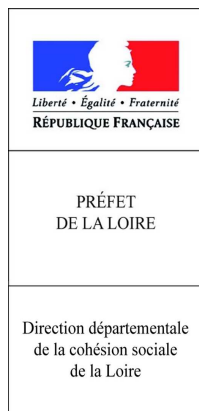
ouverture

Jacques ELOI

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire

Didier COUTEAUD

directeur départemental de la cohésion sociale



Note d'orientations du 16 décembre 2016*

Priorité d'interventions

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif avec les dispositifs « emploi CNDS » et « CNDS apprentissage » : investissement fort sur l'emploi pour une stratégie de long terme
- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Favoriser l'apprentissage de la natation avec le dispositif « J'apprends à nager »
- Promouvoir le « sport-santé » pour contribuer à la politique de santé publique et de développement des pratiques sportives
- Accompagner les actions locales organisées en marge des grands événements sportifs

* Note N°2017-DEFIDEC-01

Dotation région AURA

Année	Dotation Auvergne Rhône Alpes
2016	13 484 783 €
2017	13 844 282 €

Objectifs de gestion du CNDS 2017 en AURA

- Confirmer le pilotage régional AURA du CNDS
- Poursuivre l'amélioration de l'efficience du CNDS par la **professionnalisation du mouvement sportif**
- Maintien du seuil de subvention: 1500 € (1000 € en ZRR)
- Contrôle de réalité des actions financées
- Simplification des procédures :
 - E-subvention pour TOUS (CD et clubs)
 - Utilisation du cerfa 15156*03 (et non cerfa 15156*05)
- Condition pour déposer un dossier : Avoir au moins 30 adhérents licenciés dont au moins 10 jeunes de - 18 ans (sauf pour les comités, les clubs affiliés aux fédérations handisport et sport adapté et les actions sport-santé)
- Mise en paiement des emplois et apprentissages en cours (conventionnés)

Confirmer le pilotage régional

- La dotation CNDS 2017 est gérée en 3 Etapes :
 - Appel à projet créations d'emplois (novembre 2016 – février 2017)
 - Appel à projet « Formations - stages » pour les ligues et les comités sur une enveloppe régionale (gestion Ligues – DRDJSCS) du 9 février au 20 mars

Stage : concerne les stages d'accès au haut niveau (détection, sélection)

organisés par le comité départemental

Formation de l'encadrement (dirigeants, juges, arbitres, éducateurs) organisée par le

comité départemental

- Appel à projet part territoriale pour les clubs et les comités sur une enveloppe déléguée départementale (gestion comités – DDCS) à partir du 20 mars

Confirmer le pilotage régional

- Désignation pour chaque discipline d'un référent parmi les conseillers d'animation sportives de la DR (cf liste des référents).
- Maintien d'une enveloppe régionale sur le Haut niveau et l'ETR (Equipe Technique Régionale) au niveau des ligues ou comités régionaux.

Professionnalisation du mouvement sportif :

Emploi CNDS

- C'est encore LA priorité du CNDS 2017 : soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Pour mémoire, en 2016, 61 emplois CNDS aidés dans la Loire dont 17 nouvelles créations d'emploi, représentant 57% de l'enveloppe CNDS 2016 Loire.
- Pour 2017 : dispositif reconduit en priorité avec une gestion régionalisée :
 - Montant de l'aide : 12 000 € la 1^{ère} année (pour un temps plein en CDI) puis dégressivité sur 3 ans (pour une aide totale de 34 500€ sur 4 ans)
 - Obligation d'inscrire l'emploi au cœur du projet associatif ou du plan de développement
 - Entretien préalable avec le référent emploi CNDS
 - Utilisation d'un fichier spécifique
- Pour 2017 : lancement de la campagne emploi déjà effectué depuis novembre 2016 : 11 nouveaux emplois dans la Loire ont été positionnés sur les crédits régionalisés.
- Pour toute demande concernant la problématique emploi - le référent emploi CNDS : Patrick Nolin - DDCS Loire.
- Emploi « citoyens du sport » : objectif de maintien des postes
- L'association Loire Profession Sport peut vous accompagner dans votre projet de création d'emploi (contrat de travail , CCNS, fiches de paye, ...)
Contact Fabien Roche LPS : 04.77.59.56.11

Professionnalisation du mouvement sportif :

L'apprentissage

- Pour mémoire, en 2016, 18 contrats d'apprentissage ont été aidés dans la Loire.
- Gestion au niveau régional par les services de la DRDJSCS. Tous les documents pour en faire la demande seront sur le site de DR à partir de mai 2017.
- Pour 2017 : Aide à hauteur de 2 500 € / apprenti / an sur les enveloppes CNDS 2017 et 2018.
- Référents CNDS Apprentissage : Patrick NOLIN
- L'association Loire Profession Sport et le CRIB peuvent vous accompagner dans votre projet de formation
Contact Fabien Roche LPS : 04.77.59.56.11 et/ou Ludivine Cotte : 04.77.59.56.01

Prévision budgétaire

- Part territorial initiale : 331 216 €
- Subvention emplois et apprentissages en cours : 545 800 €
- Création d'emplois (demande) : 120 000 €
- Création contrats d'apprentissage (demande) : 52 500 €
- Dotation prévisionnelle (hors actions formations et stages) : **1 049 516 €**

Des crédits supplémentaires

- Appel à projet « Héritage 2024 » (cf mail du 16/01/2017)
 - Action éducative autour du sport et de l'olympisme à l'école.
 - Renforcement du dispositif JAN « J'Apprends à Nager ».
 - Date limite de réception des dossiers : 14 avril 2017, adressé directement le DRDJSCS Lyon du projet sur un dossier Cerfa 12156*04. La DDCS est consultée pour avis sur les demandes déposées.
 - 3 projets Loire ont déjà été retenus sur les dossiers déposés en janvier sur la première tranche
- Appel à projet « Sport et Santé en milieu rural » (cf mail du 08/11/2016) avant le 1^{er} mars 2017

Financements équipements 2016

- Subvention DETR : 1 300 000 €
- Soutien à l'Investissement Local Public (SILP) : 501 000 €
- CNDS Equipement : 321 000 € (piscine de Saint Chamond)

- En 2017 : le CNDS Equipement et la DETR peuvent être cumulés

Infos DDCS

- Plateforme « sport Santé » :
les clubs des différentes disciplines doivent faire remonter leurs offres de pratiques adaptées aux personnes ayant des problèmes de santé (offres aux personnes sédentaires)
 - Contact Maud PERICHON CDOS Loire : 06.26.04.33.02 ou 04.77.56.59.09
- Dispositif SESAME :
aide à la formation des jeunes (-26 ans, bénévoles et/ou pratiquants, résidents en QPV) dans le sport ou l'animation
 - Contact Eric MUNIER DDCS : 04.77.49.63.78

Info DDCS : Service civique

Le service civique est toujours d'actualité.

- La durée de l'agrément est passée à 3 ans (afin d'alléger les démarches administratives)
- Le CRIB dispose de l'agrément de service civique avec intermédiation. Ce qui permet aux clubs qui le souhaitent de tester l'accueil de volontaires sans s'occuper des démarches administratives.
Contact : Ludivine Cotte ;
- Prochaines dates de formation des tuteurs sur le service civique (utile en phase de réflexion sur l'accueil de volontaires)

Jeudi 9 mars : module de base les fondamentaux du service civique

Mardi 21 mars : module de base les fondamentaux du service civique

Mardi 4 avril : sessions approfondissement (l'accompagnement quotidien du volontaire et l'accompagnement au projet d'avenir)

Mardi 9 mai : module de base les fondamentaux du service civique.

Contact : Gaetan PANARISI 04.77.49.43.04

Contacts DDCS de la Loire

Pierre MABRUT : 04 71 49 63 82 (Chef de service)

pierre.mabrut@loire.gouv.fr

Blandine FEUTRIER : 04 77 49 63 91 (CNDS, sport santé, handicap et femmes)

blandise.feutrier@loire.gouv.fr

Patrick NOLIN : 04 77 49 43 36 (Politique de la ville, CNDS emploi, équipements)

patrick.nolin@loire.gouv.fr

Valérie VALENTIN : 04 77 49 63 81 (Coordination administrative)

valerie.valentin@loire.gouv.fr

Tristan LACHAND : 04 77 49 63 86 (Manifestations sportives)

tristan.lachand@loire.gouv.fr

Patrick MANIORA : 06 98 43 76 24 (Secteur Roanne)

patrick.maniora@loire.gouv.fr

site de la DDCS via la préfecture :
<http://www.loire.gouv.fr> Onglet « Politiques publiques »

Date de la campagne 2017

Dépôt des dossiers CD et clubs :
du lundi 20 mars au vendredi 14 avril 2017

Les documents seront accessibles dès le

20 mars 2017 www.loire.gouv.fr

2 réunions d'informations clubs :

Jeudi 9 mars 2017 à 18h00 : Sous Préfecture de Roanne

Lundi 13 mars 2017 à 18h00 : CDOSL Maison des sports Saint Etienne